



C.C.A.S
89, rue Charles de Gaulle
78840 FRENEUSE
ccas@freneuse78.fr
☎ 01.30.98.97.93

ALLOCATION CHAUFFAGE

Familles de plus de 3 enfants

Conditions d'attribution : le montant de l'impôt doit être inférieur ou égal à quarante euros (ligne 14 : impôt sur le revenu net avant corrections de l'avis d'imposition N-1 sur les revenus N-2)

Pièces justificatives :

- Avis de non-imposition 2025 des revenus sur 2024
- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- RIB

Le dossier doit être déposé complet au C.C.A.S
Au plus tard le 31 Décembre 2025